AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2392
FR0012435121-FS0996

10 octobre 2017

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 octobre 2017, la société européenne Eurazeo (1 rue Georges Berger, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 octobre 2017, indirectement par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Legendre Holding 27[1] qu'elle contrôle, les seuils de 15% des droits de vote et 10% du capital de la société ELIS et détenir indirectement 13 825 204 actions ELIS représentant 23 479 653 droits de vote, soit 6,30% du capital et 10,24% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Legendre Holding 27	13 825 204	6,30	23 479 653	10,24
Eurazeo	0	0	0	0
Total Eurazeo	**13 825 204**	**6,30**	**23 479 653**	**10,24**

Ce franchissement de seuils résulte de cessions d'actions ELIS hors marché dans le cadre d'un placement par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels.

À cette occasion, la société Legendre Holding 27 a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Société par actions simplifiée (sise 1 rue Georges Berger, 75017 Paris).
[2] Sur la base d'un capital composé de 219 350 914 actions représentant 229 246 502 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.